



## VINCENT MAUREL

Bâtonnier 2019 – 2020

Vice-Président de la CNBF (MCA depuis 2011)

*Ancien MCO (2011-2017)*

*Ancien MCA HEDAC (2014-2017)*

Mes chers Confrères,

C'est avec **fierté et bonheur** que je vous représente à la tête de notre Barreau depuis bientôt deux années.

Deux années qui n'auront certes pas été de tout repos. Qui aurait pu imaginer, lorsque vous m'avez fait l'honneur de faire de moi votre Bâtonnier, ce qu'allaient être ces deux années ?

**Deux années de combat, pour défendre notre conception de la justice** d'abord, face à une réforme imposée, sans concertation.

**Pour défendre notre profession** ensuite, face à un projet de réforme des retraites aux conséquences néfastes pour les avocats.

Deux années qui s'achèveront dans quelques semaines en pleine crise sanitaire, qui elle n'en finit pas.

Deux années de défis donc.

Mais grâce à vous, la force ne m'a pas manqué. **C'est au milieu de vous que j'ai puisé mon énergie pour ne rien lâcher. Jamais.**

J'ai pu apprécier le dévouement pour leurs confrères de nombre d'entre vous, élus ou non.

J'ai pu apprécier le sens du mot **confraternité**, loin d'être vain.

J'ai pu apprécier également le dévouement des membres du personnel de l'Ordre lesquels, dans un contexte inédit, ont permis aux services de l'Ordre de poursuivre leur activité.

Ainsi, malgré les nombreuses difficultés qui ont jalonné ces deux ans de bâtonnat, ensemble, nous avons permis à notre Barreau de répondre présent et nous avons pu mener à bien nos nombreux projets.

Nous avons fait **rayonner notre barreau à l'international** par une présence affirmée au sein de l'UIA et de la CIB, ainsi qu'avec de nouveaux jumelages. Notamment avec le barreau de Port-au-Prince. Celui-ci, avec l'assassinat de son bâtonnier, nous rappelle combien il est important d'être vigilant et solidaire dans la défense de la défense partout dans le monde.

Nous avons **renforcé les liens avec les différentes institutions du département** (Conseil départemental, CCI, CMA, ...) **et su préserver ceux avec les juridictions**, malgré les nombreux remous causés par les grèves et les conséquences de la COVID 19. Dans l'intérêt de tous, à commencer par celui des justiciables.

Nous avons **mis à l'honneur l'éloquence** avec le Concours des Eloquences Francophones, lieu de confrontation amical et talentueux d'avocats de nombreux pays, d'élèves avocats et d'étudiants. Avec Eloc'En Seine également, main tendue vers les plus jeunes lesquels en retour nous disent des choses que l'on aurait tort de ne pas entendre.

Nous avons affirmé **notre solidarité vis-à-vis des populations les plus fragiles**, avec notamment le Bus des Femmes et l'École Française des Femmes, ainsi que les différentes opérations menées au profit des personnes en situation de handicap.

Nous **avons replacé l'avocat au cœur de la Cité et sommes repartis à la conquête des entreprises du département** avec Les Avocats prennent La Défense.

Nous avons participé à la **création d'une chambre internationale** au sein du tribunal de Commerce de Nanterre.

Nous avons été **intraitables avec la défense de notre secret professionnel**.

Nous avons **réorganisé les services de l'Ordre, commencé le déploiement de BarÔtech et sommes en train de rénover nos locaux**, ce qui, grâce à la fois à leur convivialité et à leur modernité, ouvre de nouvelles perspectives pour l'accueil des avocats et des justiciables, la formation, les missions ordinaires.

Bien d'autres choses encore.

Cela n'a été possible que grâce à l'engagement à mes côtés d'un très grand nombre d'entre vous. **Je crois au collectif**.

C'est pourquoi, à présent, je souhaite continuer à vous servir au sein du Conseil de l'Ordre, aux côtés de Pauline RAINAUT, dont j'ai pu apprécier les qualités dans l'exercice de ses fonctions de collaboratrice de l'Ordre.

Aux côtés également, bien entendu, de notre bâtonnier élu, Michel GUICHARD, auquel je remettrai avec confiance le bâton dans quelques semaines.

**A une époque où règne l'incertitude et où les libertés individuelles sont menacées, nous avocats, avons le devoir d'être aux avant-postes pour défendre celles-ci tout en nous adaptant pour répondre aux enjeux de notre profession.**

C'est animé par cette conviction que je vous propose de mettre à nouveau mon énergie et mon expérience au service de notre Ordre. A votre service.

Votre bien dévoué Confrère,

Vincent Maurel

*Nanterre, le 2 novembre 2020*